

14 juil 2017 -16:02

Appartient à Conseil des ministres du 14 juillet 2017

Réforme du comité de direction de la Banque nationale de Belgique

Sur proposition du ministre des Finances Johan Van Overtveldt, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant prorogation du mandat du gouverneur actuel de la Banque nationale de Belgique, du 2 janvier 2018 au 1er janvier 2019.

Le Conseil des ministres a déjà approuvé un avant-projet de loi dans lequel le nombre de directeurs de la BNB est ramené à six, en ce compris le gouverneur. Le 10 juillet 2017 a été publié l'arrêté royal par lequel Pierre Wunsch est nommé en tant que gouverneur de la Banque nationale de Belgique pour un terme de cinq ans, avec entrée en vigueur au 2 janvier 2019.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Johan Van Overtveldt, ministre des
Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale
rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 574 80 00
<http://www.vanovertveldt.belgium.be>